

Élection du Recteur

Les mardi 12 et mercredi 13 mai 2020

Concerne le corps académique tel que défini par l'article 55 des Statuts organiques de l'Université.

CALENDRIER ELECTORAL

mardi 18 février	Ouverture de la période de dépôt des candidatures Publication de la liste provisoire des électeurs Ouverture de la période de recours contre la liste provisoire des électeurs
vendredi 21 février	Date limite de dépôt des candidatures : clôture à 16h30
lundi 24 février	Publication des candidatures déposées et ouverture de la période de recours contre celles-ci
jeudi 27 février	Date limite de dépôt des recours contre les candidatures déposées : clôture à 16h30
vendredi 28 février	Commission électorale : examen de la recevabilité des candidatures déposées et des recours éventuels contre celles-ci
lundi 2 mars	Publication des candidatures validées par la Commission électorale
mercredi 29 avril	Date limite de dépôt des recours contre la liste provisoire des électeurs : clôture à 16h30
jeudi 30 avril	Commission électorale : examen des recours contre la liste provisoire des électeurs
mercredi 6 mai	Date limite de publication des décisions de la Commission électorale sur la recevabilité des recours contre la liste provisoire des électeurs (publication de la liste définitive)
jeudi 7 mai	Date limite d'envoi des convocations électorales
jeudi 7 mai	Date limite pour la désignation par les candidats des témoins aux opérations électorales : clôture à 16h30
mardi 12 mai	Premier jour de scrutin (premier tour)
mercredi 13 mai	Second jour de scrutin (premier tour)
mercredi 13 mai	Commission électorale : proclamation des résultats du premier tour Ouverture de la période de recours contre les opérations de vote et de dépouillement
mardi 19 mai	Date limite de dépôt des recours contre les opérations électorales : clôture à 16h30
mercredi 20 mai	Commission électorale : décisions sur les recours éventuels visés ci-avant
mardi 19 mai	Second tour éventuel
mercredi 20 mai	Commission électorale : proclamation des résultats du second tour Ouverture de la période de recours contre les opérations de vote et de dépouillement (second tour)
vendredi 22 mai	Date limite de dépôt des recours contre les opérations électorales (second tour) : clôture à 16h30
lundi 25 mai	Commission électorale : décisions sur les recours éventuels visés ci-avant (second tour)

La **liste provisoire des électeurs** est consultable sur l'intranet à l'adresse <https://www.ulb.be/fr/gouvernance/elections> et au Service du greffe à partir du mardi 18 février 2020.

La **liste définitive des électeurs** est consultable sur l'intranet à l'adresse <https://www.ulb.be/fr/gouvernance/elections> et au Service du greffe à partir du mercredi 6 mai 2020.

Le **formulaire de candidature** est disponible à l'adresse : <https://www.ulb.be/fr/gouvernance/elections>

Il peut également être demandé - Par téléphone : 02 / 650 45 79 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 ;
- Par courriel : elections@ulb.be

Les **candidatures** doivent être déposées au Service du greffe de l'Université entre le mardi 18 février et le vendredi 21 février 2020, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30. Elles peuvent également être adressées par courriel (elections@ulb.be), la date limite de réception des formulaires scannés et signés étant fixée au vendredi 21 février 2020 à 16h30.

Les **recours** contre la liste provisoire des électeurs, les candidatures ou les opérations électorales doivent être déposés au moyen du formulaire ad hoc, disponible au Service du greffe de l'Université, de la même manière que les actes de candidature. Un envoi du formulaire signé et scanné est également autorisé (elections@ulb.be)

CHANCELLERIE – SERVICE DU GREFFE
Bureaux : avenue F. D. Roosevelt 19 – niveau 4
De 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
Téléphone : M. Hubert VAN WEYENBERG – 02 / 650 45 79
Télécopieur : 02 / 650 40 46 – Courriel : elections@ulb.be
Site web : <https://www.ulb.be/fr/gouvernance/elections>